Lettre VI[1]

Henriette à Rousseau, le 28 mars 1765

Permettez, Monsieur, que je vous fasse part de la fin de toutes ces tristes discussions, dans lesquelles je vis depuis près d'un an. Elles sont terminées, et je n'ai plus qu'à les oublier. Sûre d'avoir de la tranquillité à cet égard, j'ai maintenant besoin de votre secours pour retrouver une autre espèce de tranquillité bien plus désirable encore. Les peines que je viens d'éprouver m'ont tenu dans l'étourdissement le plus pénible. Qu'il serait cruel de n'avoir fait que changer de tourment! Je désire le repos et je crains le loisir qu'il me laissera; je crains de me retrouver avec moi-même, poursuivie par ces tristes images qu'une suite de malheurs a si fortement gravées dans mon âme.

1. Cette lettre, comme la suivante, est absente du manuscrit d'Henriette. Plutôt que d'imaginer qu'elle en a perdu les copies, on gagera que leur auteur a préféré les censurer. Si elles n'ajoutent pas de trait bien neuf à son portrait, elles témoignent en revanche d'une insistance et prennent un ton suppliant – ces impératifs en cascade – peu propres à mettre en valeur l'épistolière.

Je vais dans six semaines à la campagne pour tout l'été. Mes matinées seront libres et je compte les donner toutes entières à des promenades ou retraites solitaires. Que je souhaiterais d'avoir là à méditer vos conseils, que j'en aurais de besoin, Monsieur ! j'attends ce temps avec une sorte d'impatience ; il me semble qu'un bien précieux m'est réservé dans ce séjour : que j'y dois renaître, reprendre une nouvelle vie ; que c'est pendant ces belles matinées, sous ces ombrages dont le soleil égaye la verdure, qu'en respirant un air pur et repassant vos leçons, je dois me perdre insensiblement pour me retrouver transformée et recréée en un nouvel être. Mais songez que sans vous, Monsieur, il n'y a ni air, ni soleil, ni verdure qui puissent rien sur un cœur obstiné à se plaindre et à se nourrir de sa douleur. Il n'y a que la force de vos raisons qui puisse l'émouvoir. Parlez-lui un peu, arrachez-le à cette douleur qui le presse ; donnez-lui une occupation qui puisse le distraire, un objet qui puisse le remplir. Apprenez-lui à se passer de ce qu'il ne peut trouver dans le monde, à s'accommoder de ce qui y est ; à se contenter de ces dehors d'amitié qu'il ne faut point approfondir, de cette espèce de bienveillance banale qui ne flatte guère, de ces amis qu'il ne faut pas mettre à l'épreuve, de ces amusements qui glissent sans laisser de traces, et de ces plaisirs qui ne touchent point.

Mon âme n'étant point dominée par ces sombres passions de l'envie et de la jalousie, également exempte de la soif des richesses et de l'ambition des honneurs, pourquoi ne pourrais-je pas être plus heureuse que ceux en qui elles règnent ? C'est votre ouvrage de me la rendre, Monsieur, je l'attends et je l'espère.

Pardonnerez-vous, Monsieur, à la crainte de vous écrire, peut-être mal à propos, la liberté que je prends de vous demander, s'il est vrai que vous soyez dans le cas de penser à quitter le pays où vous êtes. Je sais qu'il ne faut pas ajouter foi à tous les propos de Paris. Mais il est impossible qu'ils n'inquiètent quand ils touchent à ce qui nous intéresse. Je viens de lire vos *Lettres écrites de la montagne*, et j'y ai trouvé le même charme que dans tous vos autres ouvrages. Il n'y a que vous, Monsieur, qui écriviez ainsi, et qui sachiez parler en même temps au cœur et à la raison.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre très humble obéissante
servante

Henriette

À Paris 28 mars 1765

Au cas, Monsieur, que vous n'ayez le temps de me répondre que lorsque je serai déjà partie pour la campagne, je vous préviens que je pourrai y recevoir également votre lettre que l'on m'y renverra.